

30-08-2016 Province de Québec - Municipalité de Saint-Cléophas

À une séance spéciale tenue le 30 août 2016, à 19h00, au 356, Principale, à laquelle séance sont présents: Monsieur Jean-Paul Bélanger, maire, les conseillers: Gilbert Gauvin, Roland St-Pierre, Langis Joubert et Normand St-Laurent.

Les conseillers Richard Fournier et Réjean Hudon sont absents.

Monsieur le maire déclare la séance ouverte par la lecture de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Travaux de voirie
4. Questions de l'assemblée
5. Levée de la réunion

167-16 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé par Normand St-Laurent et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que lu. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

168-16 Travaux de voirie

Considérant que M. Pascal Bérubé, député de Matane-Matapédia recommandera au MTQ d'accorder une subvention de 20 000\$ pour des travaux d'amélioration de la route Melucq;

Considérant que certaines portions de la route Melucq, soit, un peu avant la résidence située au 165, Melucq jusqu'à la résidence située au 198, Melucq est problématique et demande beaucoup d'entretien;

Considérant que le coût des travaux sera de 20 000\$ avant les taxes et que le surplus de dépenses, soit 997.50\$ sera sur le budget annuel de voirie;

Considérant que Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution;

Considérant que les conseillers Gilbert Gauvin et Roland St-Pierre sont CONTRE le fait qu'il y ait un déboursé de 997.50\$ qui soit pris sur le budget 2016;

Considérant que les conseillers Normand St-Laurent et Langis Joubert sont POUR qu'il y ait un déboursé de 997.50\$ qui soit pris sur le budget 2016;

Considérant que monsieur le maire est POUR qu'il y ait un déboursé de 997.50\$ qui soit pris sur le budget 2016;

Par conséquent, il est proposé par Normand St-Laurent et résolu qu'une demande de soumission soit acheminée à Transport Rock Gagné pour l'exécution des travaux. Ladite soumission comprendra ce qui suit:

Demande de soumission - Travaux voirie

Les travaux sont du rechargement de gravier dans un secteur problématique situé sur la route Melucq.

Le prix de votre soumission doit inclure:

- Du gravier (MG-20) d'une épaisseur de 6 pouces;
- La machinerie nécessaire au transport du gravier;
- La machinerie nécessaire à l'étendage du gravier;
- Toutes autres tâches connexes à la réalisation des travaux.

Les travaux sont d'une valeur maximale de 20 000\$ avant les taxes.

Vous avez jusqu'au 1^{er} septembre prochain à 15h pour déposer votre soumission. Les travaux devront débutés le 6 septembre prochain.

Donné à Saint-Cléophas, ce 31 septembre 2016.

169-16

Travaux de voirie

Proposé par Gilbert Gauvin et résolu que le conseil municipal de Saint-Cléophas demande aux Entreprises L Michaud & Fils ce qui suit:

- Est-il possible de faire de l'asphalte recyclée avec 50% asphalte et 50% gravier ou 60% d'asphalte et 40% de gravier.
- Si oui, combien il en coûterait du m³ en incluant la machinerie et la main-d'œuvre pour la pose.

Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

170-16

Levée de la séance

Proposé par Langis Joubert que la séance soit levée à dix-neuf heures dix minutes (19h10). Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

Jean-Paul Bélanger
Maire

Katie St-Pierre
Directrice général et sec.-très.

Je, Jean-Paul Bélanger, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions, sauf la résolution numéro 64-14, qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal